

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique itinérante de la
COMMISSION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Le mardi 30 avril 2019, à 14 h
Cégep de Saint-Laurent, 625, avenue Sainte-Croix, salle du personnel

Présences :

Mme Cathy Wong, présidente

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Ville-Marie

M. Sterling Downey, vice-président

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Verdun

M. François Limoges, vice-président

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme André Hénault, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement d'Anjou

M. Normand Marinacci

Maire d'arrondissement, Arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Peter McQueen, membre

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Suzie Miron, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve

Mme Sue Montgomery, membre

Mairesse, Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Chantal Rossi, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Montréal-Nord

M. Aref Salem, membre

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Lise Zarac, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Lasalle

Aucune absence

Assistance : 8 personnes du public

Également présentes :

Mme Marie-Ève Bonneau, adjointe à la présidence du conseil

Mme Manuelle Alix-Surprenant, agente de recherche au Bureau de la présidence

Mme Kathryn Travers, agente de développement, Concertation Montréal

Séance publique webdiffusée sur Youtube :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143223724&_dad=portal&_schema=PORTAL

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Cathy Wong, invite les personnes à prendre place en leur souhaitant la bienvenue en présence d'un membre de l'Association étudiante, également membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Laurent comme M. Aref Salem, membre de la Commission et élu de l'Arrondissement de Saint-Laurent, qui le préside. Elle déclare la séance ouverte à 14 h 10 et constate le quorum.

Par la suite, elle remercie le Cégep de Saint-Laurent, qui accueille la Commission aujourd'hui et elle se présente. Avant d'inviter les commissaires à faire de même, elle résume l'objectif de cette consultation publique qui se déroulera en itinérance afin de se rapprocher de la population plus éloignée de l'hôtel de ville et pour permettre à des groupe de personnes n'ayant jamais pris part à la période de questions du public au conseil municipal, notamment des étudiants, de se prononcer sur cette question.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour proposé pour la séance et invite les commissaires à en proposer l'adoption.

Sur une proposition de M. Sterling Downey, appuyée par M. Limoges, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Période de questions du public au conseil municipal

La présidente rappelle l'objectif visé par cette consultation publique, qui consiste essentiellement à moderniser la période de questions du public au conseil municipal. Elle ajoute que cette consultation publique se veut informelle et interactive et que toutes les formes d'expression des opinions sont les bienvenues. Elle énumère les différents moyens de communications déployés pour faire connaître à la population la tenue de cette consultation de la Commission.

Mme Wong rappelle les dates et lieux des prochaines séances publiques et invite la population à y participer en grand nombre. Puis, elle invite les personnes inscrites à prendre la parole à tour de rôle. La synthèse des interventions faites à la Commission est présentée ci-dessous.

Personnes / Organismes	Questions / Commentaires
<p>Conseil Jeunesse de Montréal (CJM)</p> <p>M. Omid Danesh Shahraki</p> <p>M. Rizwan Ahmad Khan</p>	<p>Présente le Conseil Jeunesse de Montréal (CJM) et ses activités / Énonce les recommandations formulées dans le mémoire disponible sur la page de la commission :</p> <p>http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CJM_20190501.PDF</p> <p>Résumé des recommandations du CJM : 1) Accessibilité et clarté de l'information en amont en schématisant le processus de participation; 2) Boîte à outil pour éduquer sur les différentes façons de prendre contact avec la Ville / les personnes élues; 3) Campagne publicitaire destinée aux jeunes dans les transports en commun et les médias sociaux pour améliorer l'interaction des jeunes et la Ville; 4) Permettre de poser des questions par écrit ou via le web et de s'inscrire et de s'identifier à différents moments; 5) Favoriser la prise de contact avec les personnes élues en d'autres lieux et places ; 6) Faire le suivi des questions par formulaire de satisfaction; 7) Offrir la traduction simultanée du CM pour favoriser la participation de la population anglophone et allophone. Salue les travaux de la Commission à ce sujet, qui est une occasion de faire valoir la participation pleine et entière des jeunes à la vie municipale pour une démocratie plus représentative et à l'écoute de la jeunesse montréalaise.</p> <p>** Les commissaires M. Limoges, Mme Miron et M. Downey accueillent favorablement les propositions du CJM, particulièrement celles visant à explorer davantage les solutions numériques. Mme Wong, présidente de la commission, abonde dans le même sens et ajoute qu'il serait intéressant de voir comment maximiser la collaboration entre les mairies d'arrondissement et le conseil de Ville.</p>
<p>M. Laurian Ionita</p>	<p>Déplore que l'accent soit mis sur la jeunesse et les nouvelles technologies alors que la population est diverse / Interpelle M. Limoges au sujet des effets néfastes du virage numérique sur l'aspect humain / Demande que les processus soient revus pour instaurer un vrai dialogue.</p> <p>** M. Limoges intervient pour demander de ne pas faire un procès d'intention à son égard et à l'égard des élu.es de façon générale. Il ajoute qu'il n'est pas du devoir de l'élue d'obtempérer à une opinion citoyenne.</p> <p>M. Ionita dit être sur la défensive et déplore être interrompu / Relate son expérience lors de la dernière séance itinérante / Souligne que plusieurs citoyens repartent frustrés du conseil en l'absence de réponse précise / Dénonce le temps de parole trop court (1 min 30) / Soulève le fait que l'article 41 du <i>Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal 06-051</i> autorise l'élue à ne pas répondre à une question, ce qui va à l'encontre d'un échange constructif.</p>

<p>M. Michael Labelle, ancien conseiller municipal de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro</p>	<p>Salue l'exercice de consultation publique qui est une première / Réfère à des faits vécus en arrondissement alors qu'il était élu et témoigne des difficultés pour la population d'avoir accès à certaines informations / Dénonce l'ingérence du politique dans l'accès à l'information / Est d'avis que le système est conçu pour épuiser le citoyen / Formule des critiques sur les processus actuels, comme l'absence de garantie d'obtenir une réponse, le fait que les procès-verbaux consignent uniquement les questions posées et l'absence de suivi systématique / Juge nécessaire de revoir le code d'éthique et de déontologie pour avoir un engagement moral de l'élu d'agir avec honnêteté et justice.</p> <p>** La présidente rappelle l'objet de la consultation et le rôle de la Commission qui ne consiste pas à se prononcer sur des cas particuliers.</p> <p>**Les commissaires Mme Rossi et MM. McQueen et Downey commentent les propos de M. Labelle. Mme Rossi dénonce le procès d'intention fait aux élu.es qui s'engagent au service de la population. M. McQueen est d'avis que le suivi des interventions peut être amélioré et rappelle que la webdiffusion permet de consigner intégralement les échanges. M. Downey dit comprendre la frustration et voit l'intérêt d'inscrire les réponses dans les procès-verbaux.</p>
<p>M. Jean Duval</p>	<p>Souligne la faible participation et croit qu'il faudrait revoir les façons de publiciser les consultations / Fait un retour sur le dossier des caméras portatives / Est d'avis que les élu.es devraient faire de meilleurs suivis avec la population.</p> <p>** M. Limoges intervient pour dénoncer le climat de procès d'intention. Mme Wong rappelle le cadre de la consultation.</p> <p>Considère qu'il y a de la censure avec la webdiffusion car une intervention au conseil municipal aurait été coupée au montage. Mme Wong s'engage à examiner cette situation et à apporter un suivi au citoyen / M. Duval suggère qu'il y ait une horloge numérique à l'écran pour contrer ce type de pratique.</p> <p>** M. McQueen pose une question de clarification sur les faits rapportés avec la webdiffusion.</p> <p>M. Duval croit que l'instance du conseil devrait mettre davantage à l'aise les citoyen.nes et les respecter davantage / Souligne qu'il a été expulsé du conseil à deux reprises, et aurait souhaité recevoir d'abord un avertissement.</p> <p>** M. Downey déplore que certains médias reprennent des propos de citoyen.es au conseil pour les tourner en dérision.</p> <p>** M. Salem invite M. Duval à acheminer à la commission les détails sur les faits rapportés avec la webdiffusion.</p>
<p>M. Esteban Carrillo, membre du conseil d'administration du Cégep St-Laurent, représentant des étudiants inscrits dans un programme d'études préuniversitaires</p>	<p>Fait part de son expérience de simulation à l'Assemblée nationale et des procédures qui sont appliquées pour un meilleur suivi des questions / Questionne la représentativité des personnes qui viennent au conseil, et s'inquiète que la jeunesse soit sous-représentée alors qu'elle constitue les décideurs de demain / Juge qu'il n'y a pas assez de périodes de question / Recommande de tenir des séances itinérantes pour faciliter la participation des arrondissements moins centraux / Suggère de mieux éduquer les jeunes au fonctionnement des instances démocratiques.</p> <p>**M. Salem l'invite à se joindre à la prochaine séance du conseil.</p> <p>**Mme Rossi informe sur l'existence du concours maire d'un jour qui se déroule à Montréal-Nord depuis 10 ans pour encourager le dialogue démocratique avec les jeunes de l'arrondissement.</p> <p>**M. Downey souligne que certains arrondissements comme Verdun ont un conseil jeunesse pour favoriser l'engagement des jeunes, et que c'est l'ensemble de la population qu'il faut sensibiliser à la démocratie.</p> <p>Citant l'exemple de la Table unifiée des conseils d'élèves de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSDM) qui permet une implication des jeunes dans les décisions de la CSDM, M. Carrillo conclut sur la nécessité que les jeunes se sentent écoutés et puissent avoir un impact réel sur les décisions – clé d'une plus grande participation.</p>

Les commissaires ont formulé leurs questions et commentaires au fur et à mesure des interventions.

4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 16 h 03.

ADOPTÉ LE :

10 FÉVRIER 2021

original signé

Cathy Wong
Présidence

original signé

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste